

Envoi par courrier et par télécopieur : 418 775-0658

6211-01-029

Québec, le 23 avril 2012

M^{me} Susanne Mark
Analyste, Projets hydroélectriques
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
Division de la Gestion de l'habitat du poisson
Direction régionale de la Gestion des écosystèmes
850, route de la Mer
C.P. 1000
Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4

**Objet : Projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan
 au Village historique de Val-Jalbert
 Question du 23 avril 2012, (DQ4, n° 1)**

Monsieur,

Dans le cadre de l'examen du projet mentionné, votre ministère a formulé une série de questions et commentaires au promoteur en vertu des dispositions de la Loi sur les pêches qui visent la protection de l'habitat du poisson et de la Loi sur l'évaluation environnementale.

1. Afin de compléter son analyse, la commission d'enquête désire savoir si vous avez d'autres commentaires à formuler suite aux réponses qui vous ont été transmises à ce sujet par la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean en février 2012 (DA27) ?

Une réponse de votre part serait appréciée, soit d'ici le 26 avril prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission